



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-075.

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique - M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJETS 2023 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (AAP 2023)

Pour rappel, ce dispositif permet d'apporter un soutien aux projets portés par les communes et intercommunalités, sur les thématiques suivantes :

- Services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments,
- Urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement,
- Développement, promotion, valorisation et attractivité des territoires,
- Infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien,
- Santé.

Il est possible pour la collectivité de déposer jusqu'à deux dossiers, dont l'un au moins estampillé « Plan environnement 71 » :

- Soit un seul dossier relevant d'une des différentes thématiques de l'appel à projets 2023,
- Soit un dossier relevant d'une des différentes thématiques et un dossier parmi les actions estampillées « Plan environnement 71 »,
- Soit deux dossiers parmi les actions estampillées « Plan environnement 71 ».

Les dossiers sont à retourner avant le 31 décembre 2022.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des projets répondant aux modalités d'interventions émises par le Département de Saône-et-Loire.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Primitif 2023 en cours d'élaboration,

Transmis à la Sous-préfecture
d'AUTUN
le
Mairie de TORCY – 71210 TORCY



Considérant la possibilité pour la Ville de Torcy de bénéficier d'une aide du Département de Saône-et-Loire au titre de l'Appel à Projets Départemental 2023,

Entendu le rapport de Madame Nadège CANTIER, 1ère Adjointe, et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, **A LA MAJORITÉ et 2 ABSENTIONS : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette.**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une participation financière du Département de Saône-et-Loire, au titre de l'appel à projets départemental 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer la demande de subvention correspondante auprès du Président du Conseil Départemental de Saône-et-Loire, ainsi que tous les documents s'y rapportant,

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture

le21 DEC. 2022.....

et publié, affiché ou
notifié le21 DEC. 2022.....

Le Maire,


Philippe PIGEAU

